

# Le devoir du croyant après une chute (1 Sam. 7, 2-6)

C. Favez

[Feuille aux jeunes n° 117]

Nous avons, sur ce sujet important, maint enseignement dans la Parole de Dieu. Cet article s'appuiera avant tout sur le passage indiqué ci-dessus.

Bien des croyants, quand ils ont commis une faute, pensent que ce qu'ils ont à faire tout d'abord — et avant de revenir à Dieu — c'est de réparer cette faute, afin de se retrouver dans un état moral qui convienne à une présence aussi sainte. Mais raisonner ainsi, c'est — sans se rendre bien compte de son erreur — attribuer la justification à ses œuvres ; c'est oublier que la grâce à laquelle nous devons le salut est aussi celle à laquelle nous avons à recourir, toutes les fois que nous nous sommes écartés du chemin de Dieu pour suivre celui de notre propre volonté.

Le seul moyen d'être relevé d'une chute consiste d'abord à reconnaître sa faute. Notre passage nous le dit : « Nous avons péché contre l'Éternel ». Cette confession faite sincèrement, le pardon nous est acquis : « Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste<sup>[1]</sup> pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité » (1 Jean 1, 9). La communion étant ainsi rétablie entre nous et Dieu, nous avons la possibilité de « retourner de tout notre cœur » vers Lui. Et c'est alors seulement, et pas avant, que nous obtenons la capacité de renoncer au mal qui nous a séparés de Lui, non dans l'idée d'acquiescer je ne sais quelle justice fallacieuse, mais dans la certitude d'un pardon qui nous met à l'aise devant lui : « Ôtez du milieu de vous les dieux étrangers ». Ces dieux étrangers, autrement dit ces idoles, varient suivant les chrétiens : pour les uns, c'est le travail, la science, l'art — choses estimables en soi, mais qui deviennent condamnables, quand elles prennent dans nos cœurs cette « première place » (Col. 1, 18) qui n'est due qu'à Celui que nous appelons notre Seigneur ; pour d'autres, c'est l'argent ; pour d'autres, c'est le sport ; pour d'autres encore — et mon énumération est loin d'être complète — c'est « la convoitise de la chair, et la convoitise des yeux » (1 Jean 2, 16).

Il s'agit de persévérer dans la communion retrouvée. Nous ne saurions mieux y parvenir qu'en « attachant fermement notre cœur à l'Éternel ». Et cela devrait nous être facile, et le serait certainement, si le vieil homme n'était souvent encore si vivant en nous. Or, sur ce point, nous sommes privilégiés par rapport aux croyants de l'ancienne alliance. Car Dieu est bien plus près de nous qu'il ne l'était d'eux : Il s'est incarné dans la personne de Jésus, de ce Jésus que par la foi « nous avons entendu, que nous avons vu de nos yeux, que nous avons contemplé » (1 Jean 1, 1). C'est Lui-même qui nous dit : « Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés ; demeurez dans mon amour » (Jean 15, 9).

Rappelons-nous bien que, pour répondre dans une certaine mesure à Son amour, pour Lui montrer que nous L'aimons, il faut autre chose que de belles paroles ; il faut des actes : « Celui qui a mes commandements, et *qui les garde*, c'est celui-là qui m'aime » (Jean 14, 21). Notre texte nous le dit en d'autres termes : « Servez-le lui seul ». Servir Dieu, garder les commandements du Seigneur, et ajoutons-le, « prendre sur nous le joug » (Matt. 11, 29) de Celui qui fut le Saint et le Juste, qu'est-ce sinon soumettre notre volonté à la sienne ? Et si nous le faisons, il nous sera dit, à nous aussi : « Il vous délivrera de la main des Philistins », c'est-à-dire, en ce qui nous concerne, de la main de l'Ennemi de nos âmes, qui se plaît à proposer à notre adoration tous ces « dieux étrangers » si séduisants pour nos cœurs naturels. « Il vous délivrera », car, si nous vivons réellement dans la communion et la présence de Jésus, nous serons forts. « Celui qui demeure en moi, et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit ; car, séparés de moi, vous ne pouvez rien faire » (Jean 15, 5).

---

1 ↑ : « Juste » envers Christ qui a porté nos péchés sur la croix. Ne serait-ce pas « injuste envers Lui » de ne pas pardonner celui qui se repent ? Voir 1 Pierre 2, 22-24 ; Ésaïe 53, 5 ; Romains 3, 26.